



DISCOURS DU BUDGET 2010

Présenté par monsieur le **MAIRE MICHEL ISABELLE**

Tel que lu à la séance extraordinaire du 22 novembre 2010

En conformité avec le Code municipal du Québec article #955, le maire d'une municipalité du Québec doit, au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, faire un rapport sur la situation financière de la municipalité et le transmettre à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité.

1. Rappel des états financiers de l'année 2009
2. Quotes-parts de l'année 2009
3. Survol des états financiers de l'année 2010
4. Contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ accordés en 2010
5. Salaires reçus par les élus municipaux
6. Retour sur l'année 2010
7. Projection de la taxation 2011
8. Orientations générales 2011
9. Conclusion

2009

1.- RAPPEL DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2009

Surplus au début de l'année 2009:	614 995 \$
Dette au début de l'année 2009 :	1 871 771 \$

À L'ENSEMBLE

Le rapport financier du vérificateur, Monsieur Alain Grenier, au 31 décembre 2009, a indiqué un surplus de **69 758 \$**, ce qui porte, une fois les affectations enlevées, le surplus accumulé à :

Pour la section aqueduc	509 365
Pour l'assainissement	23 923
Pour les autres activités	<u>65 362</u>
Totalisant	598 650 \$

RÉSUMÉ – AQUEDUC

En 2009, le montant versé à la Régie Aqueduc de Grand Pré était de 368 032 \$, le montant versé à la municipalité de Saint-Barnabé était de 13 112 \$ et les coûts d'opérations de notre réseau de distribution ont été de 190 517 \$

Surplus antérieurs	430 096 \$
Surplus année 2009	111 695 \$
Affectation du surplus au budget 2010	(42 460) \$
Intérêts répartis	<u>10 034 \$</u>

Résumé - Assainissement des eaux usées

L'ensemble des dépenses réelles d'assainissement pour l'année 2009 s'est chiffré à 182 109 \$

Surplus (déficit) antérieur	65 873 \$
Surplus année 2009	260 \$
Affectation du surplus au budget 2010	(43 643) \$
Intérêts répartis	<u>1 433 \$</u>
Solde	23 923 \$

2.- DETTE ET QUOTES-PARTS DE L'ANNÉE 2009

La dette à long terme au 31 décembre 2009 se chiffrait à **2 093 586 \$**. En 2009 le remboursement de la dette a été de 186 185 \$.

Cette dette à long terme se fractionne comme suit :

Assainissement des eaux usées	198 686 \$
Développement domiciliaire : prolongement des Terrasses Ste-Anne	408 000 \$
Enfouissement des réseaux câblés: partie remboursée par la municipalité	151 500 \$
Enfouissement des réseaux câblés: partie remboursée par versement annuel (15 ans) provenant d'une subvention du Ministère des ressources naturelles	882 400 \$
Caserne et camion incendie	274 900 \$
Divers emprunts en cours	178 100 \$

Selon ses quotes-parts la municipalité participe au remboursement de ces endettements par versement annuel :

2010

3. SURVOL DES ÉTATS FINANCIERS DE L'ANNÉE 2010

Un budget de **4 633 009 \$** a été adopté pour l'année 2010. Nous prévoyons un surplus opérationnel de plus de 400 000 \$ attribué en grande partie à des revenus supplémentaires de 325 000 \$ provenant principalement des droits de mutations, de rénovations résidentielles et commerciales, de la vente de terrains phase 2 des Terrasses Ste-Anne et des dépenses moindres justifiées par des travaux budgétés et qui n'ont pas pu être réalisés.

Les quotes-parts versées en 2010 seront de :

- MRC de Maskinongé (activités opérationnelles) 151 429 \$
- Régie Aqueduc De Grand Pré 346 282 \$

La dette à long terme sera quant à elle diminuée de **164 786 \$** en 2010.

4.- CONTRATS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000 \$ ACCORDÉS EN 2010

Construction et pavage Boisvert	311 195 \$	Remplacement d'aqueduc rue et chemin Desaulniers et une partie Ste-Anne Est (PRECO) .Païement partiel sur 1 129 784 \$
Pluritec Ltée	103 580 \$	Honoraires professionnels : surveillance des travaux Aqueduc Ste-Anne + Plans et devis éclairage Terrasses Ste-Anne + Relevés topographiques et plans et devis projet PRECO
André Bouvet Ltée	99 252 \$	Travaux remplacement portion d'aqueduc rue Ste-Anne + Forage aqueduc chemin Rivière-du-Loup
Maskimo Construction Inc.	85 114 \$	Divers travaux d'asphaltage
Construction GM	25 618 \$	Restauration Pavillon des loisirs + réparations glissade et bâtisse terrain de balle + réparations divers vandalisme
Excavations Yvan Plante & Fils inc.	27 237 \$	Machinerie pour divers travaux de voirie, d'aqueduc et d'égouts
Ferme Fréchette et Fils inc.	28 973 \$	Machinerie pour divers travaux de voirie, fauchage des abords de routes et réfection terrain de soccer
Groupe Ultima inc.	29 591 \$	Assurances générales et assurance flotte de véhicules

5.- SALAIRES REÇUS PAR LES ÉLUS MUNICIPAUX EN 2010

Comme le stipule la loi, voici ce qu'ont reçu vos élus pour l'année 2010 :

	Maire	Conseiller	Délégué de la municipalité
Municipalité	11 360 \$	3 787 \$	
MRC-Maskinongé (Conseil des maires + préfet suppléant + comité administratif + administrateur CLD + comité de sécurité publique)	10 232 \$		
Régie de Grand Pré			560 \$

6.-RETOUR SUR L'ANNÉE 2010

- **Secteur domiciliaire rues Trahan, Milette, Blais et Lacerte**

La réalisation du nouveau secteur domiciliaire de 33 terrains a permis la vente de 18 terrains. Actuellement douze permis de construction ont été émis.

- **Loisirs, sport et culture**

La municipalité a investi 30 000 \$ dans la réfection d'un terrain de soccer pour en corriger le drainage. Pour la saison 2011, l'utilisation des terrains reviendra à la normale.

Pour une quatrième année consécutive, les Spectacles en plein air d'Yamachiche ont présentés 5 soirées de spectacles au Parc Achille-Trahan. Cette animation est très concluante et très appréciée de la population. Le comité bénévole responsable de la programmation 2011 est déjà à l'œuvre. Les noms des artistes invités vous seront dévoilés un peu plus tard.

Le Service récréatif et sportif d'Yamachiche a introduit une nouvelle activité «Peinture en Plein'Art». Lors de certains dimanches d'été des peintres se sont réunis pour peindre en plein air au Parc Achille-Trahan. Ce fut un succès. Très belle initiative.

Une activité pour l'halloween a eu lieu et a attiré plusieurs enfants. Le 18 décembre prochain, un premier concert de Noël sera produit à l'extérieur toujours au Parc Achille-Trahan.

Le SRSY a aussi parrainé la réfection de jeux au Parc Marguerite-Bourgeoys, près de 25 000\$ y ont été investis, dont 5 000 \$ provenant du budget d'opérations de la municipalité.

Considérant l'achalandage, notre bibliothèque, notre salle internet, la piste BMX, notre patinoire sont toujours des actifs importants disponibles à notre population et nous entendons les maintenir et les améliorer.

- **Incendie**

Suite au départ de monsieur Denis Villemure, le poste à la direction du service des incendies a été attribué à monsieur François Pellerin. Ce dernier cumulait plusieurs années d'expériences comme pompier jumelées à une solide formation d'officier. Le conseil est fier d'avoir pu combler ce poste de direction localement par un membre de la brigade d'Yamachiche.

Le schéma de couverture de risques en incendie étant maintenant adopté, le programme de prévention, qui exige une inspection de toutes les résidences et entreprises sur le territoire a débuté. Près de 200 résidences ont été visitées par nos pompiers. C'est une belle occasion de parler sécurité incendie avec des gens qui s'y connaissent.

En 2010 les municipalités de la MRC ont uniformisées six règlements applicables par la Sûreté du Québec concernant les nuisances, la sécurité / paix / bon ordre dans les endroits publics, les animaux, les feux, le colportage, et le stationnement.

De plus pour assurer une meilleure gestion des feux en plein air, une nouvelle procédure pour l'obtention d'un permis de feux a été mise en place, la collaboration des résidents a été très appréciée et efficace.

- **Travaux publics**

De façon récurrente, à chaque budget, la municipalité d'Yamachiche investit plusieurs centaines de milliers de dollars dans les travaux rendus nécessaires pour mettre à niveau nos réseaux d'aqueduc, d'égouts et infrastructures routières.

En 2010 les travaux prévus n'auront pas tous été réalisés. Pour la municipalité beaucoup de temps et d'énergie ont dû être déployés suite à l'obtention tardive d'une aide financière de 1.8 millions au Programme de rénovation des conduites d'aqueduc (PRECO). Ce projet majeur aura permis à la municipalité de faire la réfection de 3.34 km de son réseau. Ces investissements sur la rue Desaulniers, le chemin Desaulniers et une partie de la route 138 auront été rendus nécessaires par l'âge de nos conduites. Le service s'en trouve ainsi grandement amélioré ainsi que la protection incendie.

- **Travaux majeurs effectués par le ministère des Transports**

L'année 2010 a fait place à des travaux majeurs de réfection de plusieurs ponts appartenant au MTQ. Ces travaux rendus nécessaires pour la sécurité requièrent évidemment la collaboration des résidents. Une fois de plus, les gens touchés par ces travaux d'envergure nous ont offert leur compréhension. Mille mercis au nom des usagers.

- **Égouts Rivière-du-Loup**

Durant l'année 2010 la municipalité a investi temps et argent pour obtenir l'aide financière essentielle pour la réfection du réseau d'égouts de la Petite Rivière-du-Loup. Des études, des rapports ont été déposés au ministère des Affaires municipales et la municipalité attend toujours une réponse favorable. Les travaux évalués à plus de 2 millions doivent être obligatoirement subventionnés et ce par respect de la capacité de payer des gens de ce secteur.

2011

7.- PROJECTION DE LA TAXATION 2010

Le rôle d'évaluation d'Yamachiche était de 195 067 300 \$ en 2010 et il sera à 198 913 200 \$ en 2011. L'augmentation de 3 845 900 \$ est générée par différents travaux résidentielles, agrandissements de certaines entreprises et de nouvelles constructions résidentielles et commerciales.

En 2010 les propriétaires ont eu force de constater que l'équilibrage du rôle par l'évaluateur a provoqué une augmentation substantielle de la valeur au rôle de leur résidences. Ces valeurs sont fixes pour les années 2011 et 2012.

Les tarifs pour l'aqueduc et les égouts devraient rester sensiblement les mêmes.

Pour les tarifs de la cueillette des ordures, l'enfouissement et la collecte sélective, comme membre de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la Mauricie (RIGDM) la municipalité est liée à l'adoption du budget 2011 qui prévoit une augmentation. La Régie a aussi annoncé qu'en date du 1er juillet 2011, l'utilisation de bacs sur roues sera obligatoire. La municipalité devra prendre en considération cet impact financier pour 2011 et devra voir à mettre en place une politique pour rendre obligatoire l'utilisation de bacs roulants. Nous vous ferons connaître ultérieurement la façon de se conformer à cette nouvelle politique.

Enfin, pour ce qui est du taux de la taxe foncière 2011, aucune augmentation n'est à prévoir.

L'adoption des prévisions budgétaires par le conseil municipal se fera le lundi 20 décembre 2010 à compter de 20h00.

Comme à tous les ans, les informations sur la taxation vous parviendront en janvier dans un bulletin municipal.

8.- ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2011

Plusieurs dossiers retiendront l'attention du conseil municipal en 2011.

- L'obtention de l'accréditation «Village-Relais»
- Réussir à obtenir une aide financière de plus de 2 millions pour l'assainissement des eaux usées du secteur Rivière-du-Loup
- Poursuivre la réfection de la route du Pays Brûlé de concert avec la ville de Louiseville
- Poursuivre l'analyse et mettre en place des mesures correctives pour séparer la captation des eaux de pluie (drains et toitures) des eaux usées, puisqu'il s'agit de la meilleure façon de prolonger la durée de vie utile de nos deux étangs aérés.
- Maintenir l'animation au Parc Achille-Trahan, au parc Marguerite-Bourgeois et au parc Yamariloup
- La mise en valeur du patrimoine bâti
- Poursuivre la mise à jour du plan de mesures d'urgence
- Plan d'aménagement paysager noyau villageois
- Politique de gestion contractuelle

9.- CONCLUSION

Je ne saurais conclure sans exprimer un merci bien sincère à tous ceux qui m'entourent. Je salue l'engagement des conseillers. Nous nous réunissons tous les lundis soirs en présence de notre directrice générale.

Yamachiche peut compter sur un personnel dévoué et compétent que je suis en mesure d'apprécier. Un merci bien sincère à tous les bénévoles qui, individuellement ou par le biais d'organismes, font d'Yamachiche une communauté dynamique.

Grâce à vous tous gens de chez-nous, collaborateurs et bénévoles, c'est toujours avec une grande fierté que je brosse un portrait extrêmement positif de notre belle municipalité à chaque fois que l'occasion se présente.

Il est important pour nous de connaître vos commentaires et vos suggestions. N'hésitez pas à nous en faire part.

Michel Isabelle,



CONSEIL MUNICIPAL

Michel Isabelle, maire

Dominic Germain, conseiller

Marc André Blanchard, conseiller

André Desaulniers, conseiller

Pierre Bourassa, conseiller

Gaétan Beauclair, conseiller

Jean-Marie Lamy, conseiller

Linda Lafrenière, directrice générale, secrétaire-trésorière